NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

52 N° 3 1925

Le Pouvoir absolu dans l'Eglise

Pierre CHARLES (s.j.)

p. 129 - 136

https://www.nrt.be/it/articoli/le-pouvoir-absolu-dans-l-eglise-3162

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Le Pouvoir absolu dans l'Église

Il y a presque deux ans les anglo-catholiques tenaient à Londres un grand congrès, dont nous avons dit un mot ici-même.

L'âme de cette assemblée était l'évêque anglican de Zanzibar, le Dr Frank Weston. C'est lui qui en clôturant la dernière séance adjura les anglo-catholiques de ne pas céder un pouce de terrain sur la question des tabernacles et de ne se laisser intimider par personne quand il s'agirait de maintenir dans leurs chapelles le culte du Saint-Sacrement. C'est lui qui, très intrépidement, fit voter par le congrès un télégramme d'hommage au pape Pie XI. C'est lui qui sans hésiter alla reprendre son poste de combat dans le diocèse le plus désolé et le plus ingrat de la *Church of England*, chez les Musulmans réfractaires et hostiles de Zanzibar. Nul ne doute que Frank Weston n'ait été un cœur très sincère; personne n'a le droit de ne pas le considérer comme un chrétien d'une générosité magnifique et d'une piété enthousiaste. Il ne comprenait pas qu'on pût ne se donner au Christ qu'à demi. Et il se souvenait de l'effet foudroyant produit dans son âme de collégien par cette question d'un de ses maîtres : Frank, si le Christ te demandait un de tes pardessus, est-ce que tu lui donnerais le moins bon?

Et pourtant il est une chose que Frank Weston n'a jamais pu comprendre, et avec lui des milliers d'anglicans fort dévots. Il est une chose qui leur a paru insurmontable sur le chemin qui va de Cantorbéry à Rome. Le pape, disait Weston, sera le chef *constitutionnel* d'une Église universelle « *constitutionalisée* », mais nous ne pouvons pas admettre une autorité absolue, une monarchie spirituelle sans charte et sans parlement. Le jour où le pape de Rome acceptera de recevoir son mandat des mains mêmes de l'Église; le jour où il se reconnaîtra délégué par les disciples du Christ pour les conduire d'après un *modus vivendi* établi de commun accord;

ce jour là plus rien ne s'opposera à la réunion de toutes les Églises... mais ce jour, l'intransigeance romaine le reculera longtemps encore.

Pour justifier l'existence du pouvoir absolu dans l'Église les apologistes catholiques ont depuis plusieurs siècles élaboré des théories fort ingénieuses, et d'ailleurs parfaitement correctes. Elles se ramènent presque toutes à un type d'argument. On le retrouve chez Franzelin, Wilmers, Perrone, Pesch, Tanquerey, Van Noort, etc... Le Christ a institué une société religieuse qui s'appelle l'Église. On le prouve par les textes évangéliques. Cette société a été dotée par lui de certains pouvoirs. On le montre encore en faisant appel aux Évangiles et, quand ceux-ci ne sont pas très explicites, on renforce l'argumentation historique par un étançon logique : le Christ a certainement donné à son Église tout ce qui lui était nécessaire pour qu'elle pût efficacement accomplir sa mission. Il ne reste plus alors à montrer que tel pouvoir, coercitif, judiciaire, dogmatique, entre dans la catégorie des moyens indispensables à la fin de l'Église, et la conclusion est amenée.

Nous le répétons volontiers, cette dialectique est tout à fait admissible et ceux qui s'en moquent sous le prétexte qu'elle est avantageusement remplacée par le sentiment ou l'intuition mystique sont des révolutionnaires dangereux.

Toutefois il est superflu de constater que l'argumentation, d'ailleurs vigoureuse, reste peu entraînante, même pour des catholiques. Elle nous indique bien ce qui est ; elle ne nous en donne pas l'intelligence plénière. Nous admettons que le Christ a voulu une Église dotée d'un pouvoir absolu ; nous ne voyons pas encore pour quelle raison merveilleuse il l'a décidé Nous possédons la vérité, comme le pain des patriarches, sous la cendre. *Revolve cinerem et invenies panem.*

N'y a-t-il pas moyen d'approcher de plus près de l'intelligence même de la foi? de placer dans sa lumière définitive

et dans son optique éternelle ce dogme du pouvoir absolu s'exerçant sur les fidèles?

Car il ne suffit pas de prouver que le pape a le pouvoir de me commander sans avoir pris d'abord mon avis. Il faut — et c'est ce que les anglicans ne font guère — il faut chercher à rendre compte de la joie spirituelle, de l'allégresse jubilante qu'éprouve le catholique dans son Église « non constitutionnelle ». Le vrai problème est là. Comment la soumission totale peut-elle paraître une délivrance spirituelle? Pourquoi le catholique éprouverait-il les douleurs d'une *mutilation* s'il lui fallait vivre dans une Église constitutionnelle? Pourquoi chante-t-il de toute son âme le *Tu es Petrus* et le *Dominus conservet eum?* Pourquoi baise-t-il de tout son cœur la croix brodée sur la mule du pape?

On n'a pas résolu *ce* problème en disant ni même en prouvant que le Christ a voulu l'Église monarchique et imposé, sous peine de damnation, la soumission totale. Il faut qu'il existe quelque part un centre de perspective d'où l'infaillibilité pontificale avec toutes ses conséquences puisse briller comme une aurore. Tant qu'on n'a pas atteint ce point singulier, réellement, on n'a rien compris.

Jadis on expliquait du côté protestant l'appétit de soumission chez les catholiques par des motifs abjects : besoin d'inertie, passivité d'esclaves, habitudes idolâtriques, despotisme du clergé, avilissement des caractères. Rien n'est plus étrange que cette litanie d'invectives dans la polémique des XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Le *Handbuch der protestantischen Polemik*, du D^r^ Karl Hase (Leipzig 1878, 4^e^ éd.) n'a pas d'autre explication à donner que la « stupidité, le fanatisme, et la bêtise » (*gedankenlos, stumm und doch fanatisch*. p. 172). Il y ajoute l'influence néfaste des Jésuites et la propagation du catéchisme du P. Deharbe.

Il est trop clair que ces explications n'expliquent rien. Dans le *Testament du curé Meslier* on voulait aussi ramener

changé, que le Christ n'a point reculé dans la coulisse, en laissant un livre sur la table et des échos dans les consciences, mais qu'il est toujours présent, aussi immédiatement que jadis, exerçant ses pouvoirs divins par ceux qui lui succèdent dans sa charge unique. Une Église polycéphale est aussi impensable pour un catholique, qu'un Christ multiplié; une Église sans pouvoir absolu lui est tout aussi étrangère et froide qu'un Christ fait de main d'homme et fabriqué, comme le veau d'or. Puisque le Monogène incarné est incontestable, péremptoire, absolu et souverain, et puisqu'il a promis de ne pas nous quitter, il faut que je puisse, à tout moment, vivre non seulement dans la soumission spirituelle à la loi de la conscience (ceci vaudrait même sans aucune Incarnation) mais dans la soumission visible et matérielle à l'autorité religieuse, unique et visible elle aussi.

Aussi tout se tient dans la perspective catholique. Hase, que nous citions à l'instant, l'a reconnu, avec la clairvoyance de la haine : c'est la même conception, nous dit-il, qui va du Christ présent dans l'Eucharistie, au Christ présent dans le Pape. La transsubstantiation et l'infaillibilité s'appellent logiquement (op. cit. p. 199). Dès qu'on admet que le Christ peut être présent corporellement sur un autel, il n'y a plus aucune objection mais au contraire beaucoup de sagesse à le confesser présent moralement dans le pape infaillible.

Si donc le catholique est tout disposé, même avant qu'on ne la lui démontre scientifiquement, à croire à l'infaillibilité, au magistère suprême et unique du pape, ce n'est ni veulerie, ni irréflexion, ni routine, mais la perception très nette que le Christ étant toujours au présent, l'attitude de toutes les âmes fidèles à l'égard du Verbe Incarné doit demeurer identique à celle des apôtres et des premiers disciples. C'est à la dogmatique de l'Incarnation que se rattache l'Eucharistie; c'est à elle aussi que se rattache toute la doctrine de l'Église; et il est peut-être permis de regretter que, par souci d'apolo-

gétique bien jalonnée, on ait coupé le traité *de Ecclesia* de la plupart de ses connexions dogmatiques.

Un exemple, venu de bien loin, pourra peut-être éclairer notre conclusion.

Vers l'époque où Shakespeare composait son prodigieux théâtre, dans l'Hindoustan un poète populaire Tuka-Rama rythmait des stances religieuses, qu'aujourd'hui encore des villages entiers savent par cœur. Tuka n'est pas un philosophe; il déclare ne rien entendre aux querelles savantes des dialecticiens; mais comme tous ceux de son pays il ne perd pas pourtant une occasion de discuter. Les modernistes européens nous ont répété sur tous les tons que la mystique s'orientait spontanément vers le panthéisme, et que l'adoration d'un Dieu *personnel* était assez grossière. Leurs vrais adorateurs, comme dans le Santo de Fogazzaro, au lieu de joindre les mains en priant, comme pour s'adresser à quelqu'un, croisaient les bras sur leur poitrine et se « concentraient » pour trouver au fond d'eux-mêmes le divin. Aujourd'hui encore on rencontre des philosophes qui déclarent que le Dieu personnel est une entrave à la vraie piété; et dans son *Esquisse*, Auguste Sabatier refuse de leur donner tout à fait tort.

Tuka-Rama, lui, affirme que le panthéisme tue la piété. Il ne l'attaque pas au nom de la logique et parce qu'il serait faux; mais au nom de la dévotion et parce qu'il est mort. « Je hais cette doctrine qui veut me faire une seule chose avec toi. Je veux recevoir tes commandements et ton pardon, et courber mon front devant tes pieds. Je veux qu'il y ait toujours cette distance entre toi et moi; car c'est toi qui es mon Sauveur. L'eau ne peut pas être fraîche pour elle-même; la perle ne peut pas être belle pour elle seule; l'eau est fraîche pour la bouche altérée; la perle est brillante pour l'œil qui la contemple. Si l'œil est la perle, si l'eau est bue par l'eau, il n'y a plus de qualité, il n'y a plus de ravissement; il n'y a plus rien que le morne identique. Tuka dit : Je hais cette

doctrine qui veut me faire une même chose avec toi. Je suis décidé à ne jamais la laisser entrer dans mon âme. »

Ce qui est original et inattendu dans ce passage, c'est la critique du panthéisme par l'endroit même qui paraît d'abord le moins attaquable. Il est sûr que, pour Tuka-Rama, toute la piété, toute la religion devient une immense fiction, une duperie consciente, dès que l'adorateur, se retrouvant lui-même et lui seul au terme de son action, a bouclé le cercle stérile du même au même. Il lui faut — et il a raison — non pas son ombre devant lui, mais quelqu'un qui réponde, et qui agisse ; et sa piété est à l'aise dès qu'on l'a débarrassée de ce panthéisme évanescent (1).

Toute proportion gardée, c'est quelque chose de pareil qui se passe pour le catholique, débarrassé du mythe d'une Église « à responsabilité limitée ». Sa piété n'est vraiment à l'aise qu'en face du Christ immuable et présent. Lui aussi a besoin qu'on lui commande et qu'on lui pardonne, et il veut pouvoir courber son front, comme tous ceux qui adorent. Si le Christ ne nous a pas quittés, il faut qu'il parle encore en quelque endroit unique de la terre, et que de là ses paroles puissent se répandre comme jadis *in fines orbis terrae* ; il faut qu'il commande, à sa manière, sans réplique possible : *Numquam sic locutus est homo sicut hic homo* ; il faut qu'il soit présent et agissant, comme les apôtres l'ont vu, et comme nous le croyons, sur la foi de leur témoignage.

Si dans l'Église le pouvoir n'était pas absolu, le catholique ne se consolerait pas d'être privé d'obéir au Christ visible ; de même que si dans l'Église l'Eucharistie était supprimée, le catholique — et l'anglo-catholique — ne se consoleraient pas d'être sans tabernacle et sans messe.

On n'a donc pas expliqué ni compris l' « absolutisme »

(1) Il faut noter d'ailleurs que Tuka ne se préoccupa pas toujours de grande cohérence et que ses déclarations sont parfois dans le style des philosophies de l'identité.

religieux de l'Église tant qu'on se borne à le justifier ou à le critiquer par des raisons extrinsèques, par des preuves d'histoire ou par des nécessités simplement logiques. Une conclusion peut être fort logique et cependant fort peu intéressante; un fait d'histoire peut être dûment établi sans être pour autant savoureux. L'Anglican ne comprendra l'infaillibilité pontificale et la signification du pouvoir absolu dans l'Église romaine qu'en se plaçant pour les juger exactement au point d'où les catholiques les considèrent. Est-il injuste de déclarer que ce *fair play* est chose bien rare? Est-il impertinent d'ajouter que la manière purement apologétique, dont on présente chez nous la doctrine de l'Église, rend la besogne particulièrement dure à ceux que nous voulons convaincre. En apologétique il y a toujours un débat, et un prévenu et un plaignant et un juge. Il n'est peut-être pas excellent de ne montrer l'Église que sur la sellette logique, en face d'un tribunal qui lui demande ses raisons et qui soulève à chaque tournant du procès des incidents nouveaux.

L'Église est la forme même de la permanence du Christ incarné parmi les siens. C'est donc à l'Incarnation qu'il faut la rattacher, si on veut non pas seulement prouver qu'elle a le droit d'exister, mais faire comprendre et aimer ce qu'elle est.

PIERRE CHARLES, S. I.